

le mérite de remplacer en Espagne l'innommable gabegie qu'y avait créée les Habsbourg par une administration dont l'installation lui fut facilitée par les étrangers qu'il avait placés à la tête des administrations civiles et militaires. Parmi ces hommes, parfois remarquables, venus de France, d'Italie et des Pays-Bas, Gérard-Mathias semble avoir fait excellente figure.

Malheureusement, certains efforts du roi Philippe — surtout lorsqu'ils tendaient à attaquer les privilèges exorbitants de l'Eglise — furent contrecarrés par sa seconde épouse, Elisabeth Farnèse, qui sut aussi inciter son mari à reprendre de main-forte les possessions italiennes cédées par la paix d'Utrecht (11-4-1713).

C'est ainsi que Gérard-Mathias d'Huart en vint à participer à l'expédition de Sicile et — ici nous reprenons de nouveau le texte d'Emmanuel d'Huart — « à prendre part à la victoire de Villafranca, aux sièges de Castellamare et de Messine et à être fait, le 5 juin 1718, lieutenant-général des armées d'Espagne, commandant-général du Lampourdan, gouverneur militaire et politique de Girone. L'année suivante, Philippe V lui confia un commandement dans la fratri-cide guerre que lui faisait le régent de France. Elle fut heureusement de peu de durée et close par le traité de Madrid, qui rendit la paix à l'Europe. Dès lors, une nouvelle carrière s'ouvrit au baron Gérard-Mathias d'Huart. Sous sa sage administration, la province de Girone semblait réaliser les merveilles agricoles de la Belgique, et l'industrie catalane, prudemment encouragée, devint proverbiale.

« Investi aux conférences de Figuières de la confiance de son loyal maître, il y déploya une courtoise dignité qui est du domaine de l'histoire. Trois mois après, son hospitalité prit un caractère de générosité chevaleresque dans la noble réception qu'il fit à Girone, à l'ambassadeur extraordinaire du prince, qui avait voulu le faire pendre sur la brèche de Monçon. »

Deux ans avant de mourir, en 1728, Gérard-Mathias vendit au baron de Hinderer ses droits dans la seigneurie d'*Autel* (10). Par contre, il acquit, le 7 septembre de la même année, de la comtesse de Launoy née L. L. Thérèse du Faing, dernière survivante de la branche aînée des du Faing titrés barons de *Jamoigne*, toutes ses possessions seigneuriales de cette terre ; il en prit possession par-devant la Cour féodale du lieu, cinq jours plus tard (11).

Les d'Huart ne se réjouissaient pas longtemps de la baronnie de Jamoigne puisqu'ils la perdirent déjà en 1750 à la suite d'un procès.

Avant d'en venir à la fin de Gérard-Mathias, relevons que dans une pièce de mes papiers de famille, il est question de l'activité du général baron d'Huart de La Sauvage (sic !) en tant que recruteur pour les Gardes wallonnes. En effet, c'est lui qui engagea les deux fils de Bernard de Vigneul (de Dampicourt-Virton) après que ceux-ci eurent fait leurs études à Luxembourg et levé leurs titres au greffe du Conseil provincial (12).

Le lieutenant-général d'Huart n'avait que 53 ans lorsqu'une maladie de